

# EURE

## Normandie

### NUMÉRIQUE

Syndicat Mixte Ouvert Eure Normandie Numérique

Rapport d'orientation budgétaire pour 2023

#### Contenu

1) Préambule .....	3
2) Mise en œuvre du déploiement du très haut débit en 2022 .....	4
a) Extension du réseau de collecte.....	4
b) Déploiement du Très Haut Débit.....	5
i) La communauté de communes du Pays de Conches .....	6
ii) La communauté de communes du Pays du Neubourg .....	7
iii) La communauté d'Agglomération Seine Normandie Agglomération .....	7
iv) La communauté de communes du Roumois Seine .....	7
v) La communauté d'Agglomération Seine-Eure .....	8
vi) La communauté de communes de Lyons-Andelle .....	8
vii) La communauté de communes de Bernay Terres de Normandie.....	8
viii) L'Intercommunalité Normandie Sud Eure.....	9
ix) La communauté de communes du Vexin Normand.....	9
x) La communauté de communes Lieuvin Pays d'Auge .....	9
xi) La communauté de communes Pont-Audemer Val de Risle .....	10
xii) La communauté de communes du Pays de Honfleur-Beuzeville .....	10
xiii) La communauté d'agglomération Evreux Portes de Normandie .....	10
3) Actions de déploiement en 2022 et perspectives pour 2023 .....	12

a)	Extension de collecte.....	12
b)	La poursuite du Très Haut Débit en 2023.....	12
c)	Le Wimax .....	12
d)	Fin du réseau téléphonique programmée.....	13
4)	La délégation de service public Eure Normandie THD .....	14
a)	Généralités .....	14
b)	Commercialisation.....	15
c)	Déploiement de la phase 2.....	15
4)	Une agence du numérique .....	17
a)	Une méthode participative remplaçant les acteurs du territoire au cœur du projet .....	17
b)	Stratégie de développement : les 1ères briques d'une offre intégrée .....	18
c)	Financement et gouvernance de l'Agence .....	19
5)	Communication .....	21
a)	Communication globale .....	21
b)	Communication locale selon le calendrier de déploiement.....	22
c)	Présentation du plan de communication de l'Agence du numérique.....	23
6)	Organisation interne d'Eure Normandie Numérique .....	24
7)	Structure financière.....	26
a)	État de la dette .....	26
b)	Accompagnement financier par la Banque Européenne d'Investissement .....	26
c)	Utilisation des lignes de trésorerie interactives (LTI).....	26
d)	Plan de financement.....	28
8)	Structure budgétaire – Evolution pluriannuelle, bilan 2022 et perspective 2023 .....	28
a)	Budget Principal .....	28
b)	Budget 1G.....	30
c)	Budget 2G.....	32

## 1) Préambule

Avec la création en 2014 du Syndicat Mixte les collectivités de l'Eure se sont dotées d'un outil permettant d'assurer la mise en œuvre de la politique d'aménagement numérique, voulue par les élus Eurois. Après avoir repris les activités déjà engagées par le Département ou les intercommunalités de l'Eure, Eure Normandie Numérique a bâti en 2017 un plan structuré de déploiement du haut et très haut débit sur le territoire du Département de l'Eure, assurant la généralisation du très haut débit d'ici 2025 pour tous les Eurois dans sa zone d'intervention, qui concerne environ 238 000 foyers, administration, sites publics et entreprises. Fait notable la Région Normandie a rejoint le Syndicat en 2018 devenant ainsi un acteur majeur des politiques publiques numériques de notre département. L'Eure est le seul territoire Normand à compter la Région parmi ses membres.

Le programme, ainsi défini, sa mise en œuvre s'est poursuivie en 2018 avec la contractualisation d'une convention de financement du programme de travaux avec la Caisse des Dépôts et Consignations pour l'attribution d'une aide d'État du fond pour la société numérique (FSN). De la même manière, la Région Normandie et le Syndicat d'une part et les EPCI Eurois et le Syndicat d'autre part, ont établi des conventions de financement du projet sur chacun de leurs territoires.

L'année 2018 a été marquée également par l'activation des premières plaques FttH (territoire de l'ex communauté de communes de Pont-Audemer).

Entre 2018 et 2020 le Syndicat a poursuivi le déploiement du réseau FttH, totalisant environ 65 000 prises construites, principalement sur les territoires précurseurs de Conches en Ouches, Bernay, Pont-Audemer et Gisors. Il a également finalisé la couverture des zones blanches par la mise en place et l'exploitation de technologies radios WIMAX et ADSL de montée en débit.

Dans la poursuite de la mise en œuvre de son programme, le Syndicat a mis en place une Délégation de Service Publique visant à rationaliser l'exploitation du réseau FttH sur l'ensemble du territoire. Celle-ci a été attribuée le 3 juin 2019 au groupement Axione - Bouygues Energie & Services – MIROVA (FIDEPPP) / MIROVA SP5. Ce groupement assure, notamment, le déploiement sous sa maîtrise d'ouvrage, du réseau FttH sur la partie concessive (environ 60 000 prises) et ce, sans subvention publique, assurant ainsi le plan de financement de l'établissement du réseau.

L'année 2020 a été très fortement marquée par la crise sanitaire et a bouleversé l'activité industrielle en France et dans le domaine de la construction du réseau haut débit. Cette période et la baisse d'activité de travaux, a été mise à profit par le Syndicat pour formaliser plus finement les modalités de prise en affermage entre les entreprises et le délégataire, des travaux terrains pour l'accompagner à finaliser la prise en exploitation du réseau qui était déjà en exploitation lors de la passation de la DSP. Le Syndicat a également mis à jour son site internet en y fournissant, notamment, des informations d'avancement du programme de travaux et d'éligibilité.

En fin d'année 2020, ce sont 35 018 prises qui sont en commercialisation, 29 893 prises supplémentaires en cours auprès du délégataire et 19 557 prises construites en attente de complétude de ZAPM, de constitution de base documentaire et de réception par le délégataire.

D'autre part, avec la mise en place du réseau de téléphonie mobile 5G en France, le Syndicat a été obligé de libérer les fréquences dévolues à cette nouvelle technologie et a par conséquent coupé progressivement le réseau WIMAX qui accueillait environ 800 clients. Le syndicat a également mis en place une politique d'accompagnement financier pour les abonnés WIMAX qui ne pouvaient pas prétendre à des solutions filaires alternatives (FttH ou ADSL) en faisant appel à des offres 4G fixe ou satellite.

En 2021, deux évènements extérieurs ont continué à perturber le rythme de construction des différentes entreprises. Tout d'abord, la crise sanitaire qui est restée marquée, sans bloquer totalement les travaux, réduit le rythme de construction du fait des conditions plus restrictives pour les accès aux chantiers.

D'autre part, une pénurie d'approvisionnement de poteaux en métal ou en matériaux composites a restreint les disponibilités de fournitures chez Orange. Ces fournitures étant nécessaires au déploiement du réseau aérien, de nombreux travaux ont connus des décalages. Ces carences d'approvisionnement ne se sont réglées qu'en fin d'année 2021. Malgré cela les marchés engagés en 2015, 2016 et 2017 sur les périmètres historiques, notamment, Gisors, Pont-Audemer, Conches en Ouches ou Bernay se sont achevés cette année. Le délégataire a également livré ses premières prises, mises en exploitation commerciale, engageant ainsi la mise en place des services sur les communes non couvertes par les investissements du Syndicat.

En fin d'année 2021, ce sont 97 263 prises qui sont en commercialisation, 20 775 prises supplémentaires en cours auprès du délégataire et 35 210 prises construites en attente de complétude de ZAPM, de constitution de base documentaire et de réception par le délégataire.

En 2022, le rythme de la construction du réseau FttH s'est très fortement accéléré, après avoir connu beaucoup de difficultés en début d'année notamment sur le marché dont le titulaire est Orange. À la vue des difficultés qu'il rencontrait et suite aux actions engagées par le Syndicat, avec notamment des courriers de mise en demeure, la retenue de pénalités, le titulaire a changé la majeure partie de sa cellule de pilotage du projet et l'a étoffée, pour reprendre en main le pilotage et le suivi de leurs travaux.

## **2) Mise en œuvre du déploiement du très haut débit en 2022**

### **a) Extension du réseau de collecte**

Le Syndicat a procédé aux derniers travaux de raccordement de ses NRO au réseau de collecte.

**Aujourd'hui la boucle de collecte s'étend à plus de 900 km permettant ainsi d'interconnecter 44 nœuds de raccordement optique (NRO) au 31 /12/2022.**

Par ailleurs, afin de respecter le cahier des charges du Plan France Très Haut Débit qui préconise, dans la mesure du possible, d'utiliser les infrastructures existantes, le syndicat a poursuivi l'équipement de

NRA pour accueillir nos NRO, et mis en place un lien de collecte pour chacun de ces NRO. Le réseau, dans sa version définitive comporte 7 NRO hébergés dans les NRA d'Orange.

Ils sont principalement implantés sur la Communauté d'Agglomération Seine Eure.

## b) Déploiement du Très Haut Débit

La période d'activation des prises FttH se poursuit en 2022 avec **192 128** prises en exploitation auprès du délégataire, dont **174 270** environ en commercialisation au 31 décembre 2022. Le programme de travaux, porté par Eure Normandie Numérique se poursuit et **18 903** prises supplémentaires sont d'ores et déjà construites et en attente de complétude de ZAPM, de constitution de base documentaire et de réception par le délégataire. La crise sanitaire rencontrée en 2020 et 2021, ainsi que la pénurie des poteaux métalliques, ont décalé nos travaux en 2022. Ceux-ci ont connu une très forte accélération des livraisons du nombre de prises.

Les difficultés opérationnelles et contractuelles rencontrées avec les entreprises dans les années précédentes, se sont réduites pour la quasi-totalité des constructeurs. Orange qui a connu beaucoup de difficultés à fournir les réseaux commandés, a vu le rythme de livraison en 2022 s'accélérer, après avoir reçu de nombreuses alertes des services et des élus du Syndicat, en lien avec l'exécution du contrat. Les difficultés rencontrées tout au long de son exécution, ont eu pour conséquences, des malfaçons de conception, rendant difficiles voire impossible la réalisation des branchements finaux. Cette réserve majeure apportée à la réalisation de notre réseau devra pouvoir trouver une résolution satisfaisante. Des discussions avec le constructeur sont engagées pour aboutir à une proposition technique de la part d'Orange permettant de remédier à ces défauts. Ils devront aboutir dans le premier semestre 2023 probablement par le biais d'un protocole transactionnel.

Le groupement SOBECA/Team Réseaux a quant à lui finalisé la quasi-totalité de ses ZAPM puisque seules 3 ZAPM seront à livrer en 2023 et a entamé, à un rythme satisfaisant ses déploiements en complétude.

La société SOGETREL a finalisé en 2021 les travaux de son marché qu'elle avait en exécution avec son cotraitant SADE Télécom. Un règlement global de la situation a pu s'effectuer par la mise en place d'un programme de finalisation des travaux dédiés et d'un protocole transactionnel voté en comité syndical de septembre 2021. Malgré cela il n'y a pas ou peu eu de travaux de complétude en 2022, travaux qui restent par conséquent à finaliser en 2023.

Les autres marchés « historiques » dont les titulaires sont AXIANS/Team Réseaux (8 370 prises) et CIRCET (29 281 prises) ont quant à eux été finalisés et les réceptions de l'ensemble des ZAPM ont été prononcées.

Ainsi, AXIANS/Team Réseaux a livré 7 037 prises, Sogetrel 8 815 prises et CIRCET 23 502 prises.

Restent les deux marchés qui concernent le plus gros volume de prises publiques construites dans l'Eure :

- Orange, titulaire d'un marché de construction de 65 000 lignes, connaît beaucoup de difficultés à mener son contrat. Ils ont également mis en place un suivi de leurs sous-traitants, qui a porté ses fruits en cette année avec environ 35 000 prises construites en fin d'année. Nous attendons la livraison des dernières ZAPM dans le courant du premier semestre 2023.
- Le groupement SOBECA/Team Réseau titulaire d'un marché de construction de 74 000 lignes a, après avoir connu une période d'arrêt quasi généralisée de ses travaux pour cause de différends avec le Syndicat, a repris une cadence de production tout à fait correcte en maintenant le rythme de déploiement de 2021 à 2022. Le marché qui leur a été notifié est en cours de finalisation avec près de 70 000 prises construites et réceptionnées. Le groupement prévoit en l'état une fin de travaux dans le premier trimestre 2023. Toutefois les différends dans l'exécution du contrat persistent. Nous avons engagé une médiation afin de tenter d'obtenir un accord amiable pour les régler. À ce stade des discussions, aucun accord n'a pu être trouvé. Les discussions vont se poursuivre, pour tenter d'aboutir à un compromis. Le groupement cherche malgré cela à finaliser au plus vite ses travaux de déploiement, ce qui permet d'envisager également une solution contractuelle à mettre en œuvre assez rapidement. La gestion de ces logements qui restent en attente de complétude est en cours et le groupement envisage une fin de travaux en juin prochain.

Bilan de construction et raccordement des **prises en 2022** (estimation au 31/12/2022) :

- 1) La commercialisation auprès des administrés se porte à **64 787** prises raccordées et **12 014** en cours de raccordement.
- 2) **192 128** prises réceptionnées, en exploitation par le délégataire. Ces prises ont ouvert commercialement (**174 270**) ou sont en cours d'ouverture (**15 858**).

*i) La communauté de communes du Pays de Conches*

Le syndicat a commandé sur ce territoire, à l'entreprise CIRCET la conception et la réalisation de **8 108** prises, réparties sur 17 points de mutualisation.

**7 297** prises et les 17 points de mutualisation sont réceptionnés sur ce périmètre.

À cela s'ajoutent les prises livrées par notre délégataire, soit **820** prises.

Au total, ce sont **8 117** prises qui ont été livrées au Syndicat sur ce territoire.

La commercialisation est en cours sur l'intercommunalité pour **7 866** prises.

*ii) La communauté de communes du Pays du Neubourg*

Le syndicat a commandé sur ce territoire, au groupement Axians-Team Réseaux la conception et la réalisation de **6 494** prises, réparties sur 13 points de mutualisation.

**6 097** prises et les 13 points de mutualisation sont réceptionnés sur ce périmètre.

Le Syndicat a également commandé sur ce territoire au groupement Sobeca – Team Réseau la conception et la réalisation de **2 958** prises réparties sur 6 points de mutualisation.

**2 013** prises et les 5 points de mutualisation sont réceptionnés sur ce périmètre.

À cela s'ajoutent les prises livrées par notre délégataire, soit **1 511** prises.

Au total, ce sont **9 621** prises qui ont été livrées au Syndicat sur ce territoire.

La commercialisation est en cours sur l'intercommunalité pour **9 200** prises.

*iii) La communauté d'Agglomération Seine Normandie Agglomération*

Le syndicat a commandé sur ce territoire, à l'entreprise Orange la conception et la réalisation de **29 336** prises, réparties sur 75 points de mutualisation.

**20 395** prises et les 68 points de mutualisation sont réceptionnés sur ce périmètre.

À cela s'ajoutent les prises livrées par notre délégataire, soit **3 626** prises.

Au total, ce sont **24 021** prises qui ont été livrées au Syndicat sur ce territoire.

La commercialisation est en cours sur l'intercommunalité pour **21 414** prises.

*iv) La communauté de communes du Roumois Seine*

Le syndicat a commandé sur ce territoire, au groupement Sobeca-Team Réseaux la conception et la réalisation de **13 171** prises, réparties sur 23 points de mutualisation.

**12 526** prises et les 23 points de mutualisation sont réceptionnés sur ce périmètre.

À cela s'ajoutent les prises livrées par notre délégataire, soit **4 775** prises.

Au total, ce sont **17 301** prises qui ont été livrées au Syndicat sur ce territoire.

La commercialisation est en cours sur l'intercommunalité pour **17 075** prises.

v) La communauté d'Agglomération Seine-Eure

Le syndicat a commandé sur ce territoire, à l'entreprise Orange et au Groupement Sobeca-Team Réseaux la conception et la réalisation de **33 222** prises, réparties sur 87 points de mutualisation.

**25 139** prises et les 79 points de mutualisation sont réceptionnés sur ce périmètre.

À cela s'ajoutent les prises livrées par notre délégataire, soit **5 431** prises.

Au total, ce sont **30 570** prises qui ont été livrées au Syndicat sur ce territoire.

La commercialisation est en cours sur l'intercommunalité pour **26 627** prises.

vi) La communauté de communes de Lyons-Andelle

Le syndicat a commandé sur ce territoire, à l'entreprise Orange la conception et la réalisation de **4 561** prises, réparties sur 12 points de mutualisation.

**4 375** prises et les 12 points de mutualisation sont réceptionnés sur ce périmètre.

À cela s'ajoutent les prises livrées par notre délégataire, soit **1 484** prises.

Au total, ce sont **5 859** prises qui ont été livrées au Syndicat sur ce territoire.

La commercialisation est en cours sur l'intercommunalité pour **4 147** prises.

vii) La communauté de communes de Bernay Terres de Normandie

Le syndicat a commandé sur ce territoire, à l'entreprise SOGETREL et au Groupement Sobeca-Team Réseaux la conception et la réalisation de 21 992 prises, réparties sur 40 points de mutualisation.

**21 071** prises et les 40 points de mutualisation sont réceptionnés sur ce périmètre.

À cela s'ajoutent les prises livrées par notre délégataire, soit **5 765** prises.

Au total, ce sont **26 836** prises qui ont été livrées au Syndicat sur ce territoire.

La commercialisation est en cours sur l'intercommunalité pour **23 153** prises.

*viii) L'Intercommunalité Normandie Sud Eure*

Le syndicat a commandé sur ce territoire, aux groupements Sobeca-Team Réseaux, Sogetrel-Sade et Axians-Team Réseaux la conception et la réalisation de **9 762** prises, réparties sur 18 points de mutualisation.

**11 005** prises et les 18 points de mutualisation sont réceptionnés sur ce périmètre. Les constructeurs ont identifié plus de logements lors des travaux que ceux recensés 3 ans auparavant.

À cela s'ajoutent les prises livrées par notre délégataire, soit **5 526** prises.

Au total, ce sont **16 531** prises qui ont été livrées au Syndicat sur ce territoire.

La commercialisation est en cours sur l'intercommunalité pour **16 132** prises.

*ix) La communauté de communes du Vexin Normand*

Le syndicat a commandé sur ce territoire, aux entreprises Orange et CIRCET la conception et la réalisation de **11 960** prises, réparties sur 27 points de mutualisation.

**9 223** prises et 19 points de mutualisation sont réceptionnés sur ce périmètre.

À cela s'ajoutent les prises livrées par notre délégataire, soit **2 275** prises.

Au total, ce sont **11 498** prises qui ont été livrées au Syndicat sur ce territoire.

La commercialisation est en cours sur l'intercommunalité pour **9 662** prises.

*x) La communauté de communes Lieuvain Pays d'Auge*

Le syndicat a commandé sur ce territoire, aux groupements Sobeca-Team Réseaux, la conception et la réalisation de **10 203** prises, réparties sur 14 points de mutualisation.

**8 204** prises et les 14 points de mutualisation sont réceptionnés sur ce périmètre.

À cela s'ajoutent les prises livrées par notre délégataire, soit **1 196** prises.

Au total, ce sont **9 400** prises qui ont été livrées au Syndicat sur ce territoire.

La commercialisation est en cours sur l'intercommunalité pour **8 845** prises.

*xi) La communauté de communes Pont-Audemer Val de Risle*

Le syndicat a commandé sur ce territoire, au groupement Sobeca-Team Réseaux et à l'entreprise Circet, la conception et la réalisation de **14 489** prises, réparties sur 29 points de mutualisation.

**16 001** prises et les 29 points de mutualisation sont réceptionnés sur ce périmètre. Les constructeurs ont identifié plus de logements lors des travaux que ceux recensés 3 ans auparavant.

À cela s'ajoutent les prises livrées par notre délégataire, soit **411** prises.

Au total, ce sont **16 412** prises qui ont été livrées au Syndicat sur ce territoire.

La commercialisation est en cours sur l'intercommunalité pour **16 076** prises.

*xii) La communauté de communes du Pays de Honfleur-Beuzeville*

Le syndicat a commandé sur ce territoire, au groupement Sobeca-Team Réseaux et à l'entreprise Circet, la conception et la réalisation de **3 065** prises, réparties sur 6 points de mutualisation.

**2 565** prises et les 6 points de mutualisation sont réceptionnés sur ce périmètre.

Notre délégataire n'avait pas à la fin de l'année livré de prise sur cette zone.

La commercialisation est en cours sur l'intercommunalité pour **1 212** prises.

*xiii) La communauté d'agglomération Evreux Portes de Normandie*

Le syndicat a commandé sur ce territoire, au groupement Sobeca-Team Réseaux, la conception et la réalisation de **13 039** prises, réparties sur 29 points de mutualisation.

**11 295** prises et les 29 points de mutualisation sont réceptionnés sur ce périmètre.

À cela s'ajoutent les prises livrées par notre délégataire, soit **1 897** prises.

Au total, ce sont **13 092** prises qui ont été livrées au Syndicat sur ce territoire.

La commercialisation est en cours sur l'intercommunalité pour **12 893** prises.

En Synthèse, Eure Normandie Numérique a pour objectif de livrer 100% des prises de l'Eure pour la fin de l'année 2023. Cet objectif est en passe d'être atteint, avec une étape intermédiaire qui consiste à livrer 178 000 prises FttH, dues contractuellement à Eure Normandie THD. À la fin de l'année 2022, le Syndicat a livré **157 411** prises, incluant notamment les 205 prises construites sur la commune de Saint Georges Motel qui appartient à l'intercommunalité de Dreux.

Par ailleurs le concessionnaire, n'a pu livrer que **34 717** prises, alors qu'il envisageait finaliser la majeure partie de sa zone pour la fin de l'année.

Au total, en cette fin d'année, **174 374** prises sont commercialisables et **17 754** en cours de commercialisation.

### 3) Perspectives de déploiement pour 2023

#### a) Extension de collecte

Le réseau de collecte a été achevé en cette année et l'ensemble des NRO nécessaires à l'activation du réseau sur l'ensemble de la zone d'intervention du syndicat y est désormais raccordé.

Le réseau de collecte dans sa version définitive est composé de 900 km, 51 NRO, dont 7 sont raccordés à l'infrastructure publique par le biais d'une fibre louée à Orange. Ces 7 NRO sont installés dans les centraux téléphoniques, conformément aux règles de notre convention de financement de l'Etat.

Avec la finalisation des travaux du réseau de collecte, il conviendra de mener avec le délégataire une réflexion sur la densification et la sécurisation de ce réseau dans les années à venir.

#### b) La poursuite du Très Haut Débit en 2023

Le déploiement sur le département de l'Eure arrive à son terme. L'ensemble des éléments structurant du réseau, à savoir, les réseaux optiques de collecte et de transport, les NRO et PM, est construit et est entré en service. Il restera, principalement dans le second semestre, à finaliser les zones laissées en attente. Ces zones correspondent à des difficultés opérationnelles à déployer le réseau, du fait d'obtention de conventions ou de blocages techniques sur le terrain (élagage...), où le réseau n'a pas pu être finalisé.

En 2023, le Syndicat vise la fin de la construction du réseau sous sa maîtrise d'ouvrage pour atteindre près de 190 000 prises construites et commercialisées aux opérateurs.

#### c) Le Wimax

Le Département de l'Eure disposait d'un réseau radio, qui couvrait les zones blanches internet du territoire. Celui-ci a été éteint en début d'année 2020. Les foyers qui étaient connectés sur ce réseau ont pu retenir des offres alternatives, via le réseau de fibre lorsque celui-ci était disponible, pu recourir à l'ADSL du fait de montées en débit ou de modernisation du réseau téléphonique d'Orange, de 4G fixe des opérateurs radio nationaux, ou des offres satellite disponibles sur tout le territoire.

Les infrastructures radio maintenant éteintes, font l'objet d'un démontage progressif, ciblant en priorité les équipements hébergés sur les sites dont TDF est propriétaire.

Le Syndicat est propriétaires de 5 sites, qui font l'objet d'un projet de cession à TDF qui projette de racheter ces sites. Cette cession permettrait d'assurer une amélioration de la couverture des

opérateurs de téléphonie mobile qui seraient hébergés par TFD sur ses sites, un démontage par TDF de nos matériels obsolètes et un revenu pour le syndicat.

#### d) Fin du réseau téléphonique programmée

Avec le lancement du Plan France Très Haut débit en 2011, les collectivités locales, l'Etat et les opérateurs ont massivement investi dans la construction de réseaux de fibres optiques dits FttH. Ces réseaux, construits en superposition du réseau téléphonique, ont connu dans les années 2020 - 2022 une très forte accélération, notamment dans l'Eure à tel point que leurs disponibilités rendent le réseau téléphonique d'Orange obsolète.

Orange, qui envisageait l'abandon de son réseau téléphonique dès 2015, a présenté au régulateur national un plan d'extinction des services disponibles sur le réseau téléphonique en 2022, avec la perspective de la substitution de son réseau par le réseau FttH. Orange a fixé la date butoir de 2030 mettre un terme aux derniers services disponibles sur le réseau téléphonique.

Ainsi la complétude des déploiements de notre réseau FttH sur notre territoire est un enjeu majeur pour le Syndicat sur son périmètre géographique.

Orange a proposé au régulateur une série d'expérimentations visant à cadrer le processus d'abandon du réseau cuivre et a d'ores déjà engagé de déconstruire son réseau sur plusieurs communes situées principalement dans l'est de la France. Orange a récemment proposé d'engager ce processus d'extinction des services disponibles sur le réseau téléphonique pour 27 communes de l'Eure. Dans ce programme le Syndicat aura un rôle essentiel pour assurer que la totalité des eurois puisse substituer leurs services supportés par le réseau téléphonique, à ceux disponibles sur le réseau de fibre, notamment en ce qui concerne la capacité à réaliser la totalité des raccordements finaux. Le choix final devrait être arrêté par le régulateur en ce début d'année 2023, ce qui lancera la démarche d'accompagnement que doit mettre en place le syndicat auprès des communes concernées.

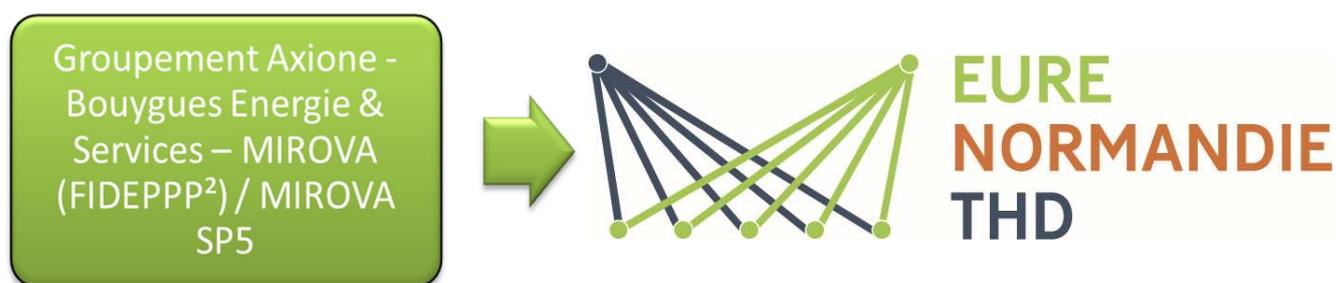
## 4) La délégation de service public Eure Normandie THD

### a) Généralités

Le vaste chantier pour apporter le THD aux Eurois a été organisé en 2 zones :

- La première dite affermée, s'étalait jusqu'en 2023 et sa réalisation était assurée sous la maîtrise d'ouvrage d'Eure Normandie Numérique. Elle vise à fournir un accès très haut débit par le déploiement du réseau FttH visant à couvrir environ 180 000 logements. Après actualisation, ce chiffre s'est monté à 190 000 environ, et les travaux sont quasiment achevés.
- La seconde phase dite concessive, d'environ 60 000 prises, qui a démarré dès l'attribution de la DSP le 3 juin 2019 et sous maîtrise d'ouvrage du délégataire, généralisera le déploiement du FTTH sur l'ensemble du Département. Elle devrait s'achever en 2023.

Pour exploiter, maintenir et commercialiser le réseau construit sous maîtrise d'ouvrage d'Eure Normandie Numérique, une délégation de service public de type régie intéressée a été confiée le 1<sup>er</sup> novembre 2014 à la société Eurek@ (société *ad hoc* d'Altitude Infrastructure) contrat arrivé à échéance le 31 octobre 2019. À la suite, une délégation de service public a été notifiée au groupement Axione - Bouygues Energie & Services – MIROVA (FIDEPPP) / MIROVA SP5 le 3 juin 2019, lequel a constitué la société *ad hoc* Eure Normandie THD. Elle se substitue au groupement, dans ses droits et obligations pour l'exécution de la convention.



Une période de tuilage a eu lieu pour permettre aux deux délégataires de s'échanger les informations nécessaires à la bonne reprise du réseau. Les transmissions de ces informations se sont confrontées à des difficultés qui restent encore présentes. Cette situation rend la commercialisation des offres du

réseau de première génération complexes. À ce jour, elle n'est pas encore réglée. Le syndicat a mené un audit de son réseau de collecte de première génération pour remédier aux difficultés persistantes. Un état des lieux qui ne relève pas de problème d'infrastructure mais l'audit a mis en lumière des défauts liés à la base documentaire. Cet audit permettra à notre prestataire de service qui exploite le réseau de reprendre les éléments intégrés à la base d'exploitation. Ce travail reste à mener en 2023.

## b) Commercialisation

Eure Normandie THD a, à sa charge la commercialisation de l'ensemble des prises construites qu'elles soient réalisées sous maîtrise d'ouvrage d'Eure Normandie Numérique ou dans le cadre du périmètre concessif. Lors de la reprise de la commercialisation le 1<sup>er</sup> novembre 2019 par le nouveau délégataire, deux nouveaux fournisseurs d'Accès Internet étaient présents sur le réseau. Cependant, seul Free a engagé effectivement des actions commerciales à cette date. Depuis, tous les grands opérateurs sont présents sur notre réseau. Il est à noter que deux d'entre eux sont beaucoup plus actifs que les deux autres. Ainsi Free et Orange ont atteint respectivement 14 % et 17% de taux de pénétration, tandis que SFR et Bouygues Télécom ont respectivement 7% et 6% de taux de pénétration. A noter la quasi disparition des opérateurs alternatifs qui ne représentent qu'un peu plus de 1 % de taux de pénétration.

Au global le réseau mis en œuvre par le Syndicat connaît un vif succès avec un taux de pénétration d'environ 44%, supérieur à la moyenne nationale, ce qui est tout à fait remarquable pour un département rural tel que l'Eure.

Le marché professionnel n'a pas du tout été dynamisé par Eure Normandie THD et reste en cours de structuration. Le Syndicat et son délégataire devront mettre en œuvre une articulation des offres de service sur le réseau départemental, notamment à destination des collectivités dans le cadre du développement de l'Agence du Numérique. La coordination entre les deux réseaux de première et de deuxième génération sera à ce titre déterminante.

Enfin de plus en plus de collectivités recherchent des offres de service pour répondre à leurs usages naissants, dont la vidéo protection est le premier.

## c) Déploiement de la phase 2

Le concessionnaire a connu deux premières années particulièrement difficiles, présentant pas ou peu d'avancement du programme de travaux. Un renouvellement complet de la direction de projet, l'arrivée d'un nouveau directeur de concession, ont permis à Eure Normandie THD de donner les gages de la tenue de l'engagement du Syndicat de déployer la totalité du réseau eurois d'ici la fin de l'année 2023. A la fin de cette année 2022 près de 34 000 prises ont été construites et ouvertes à la

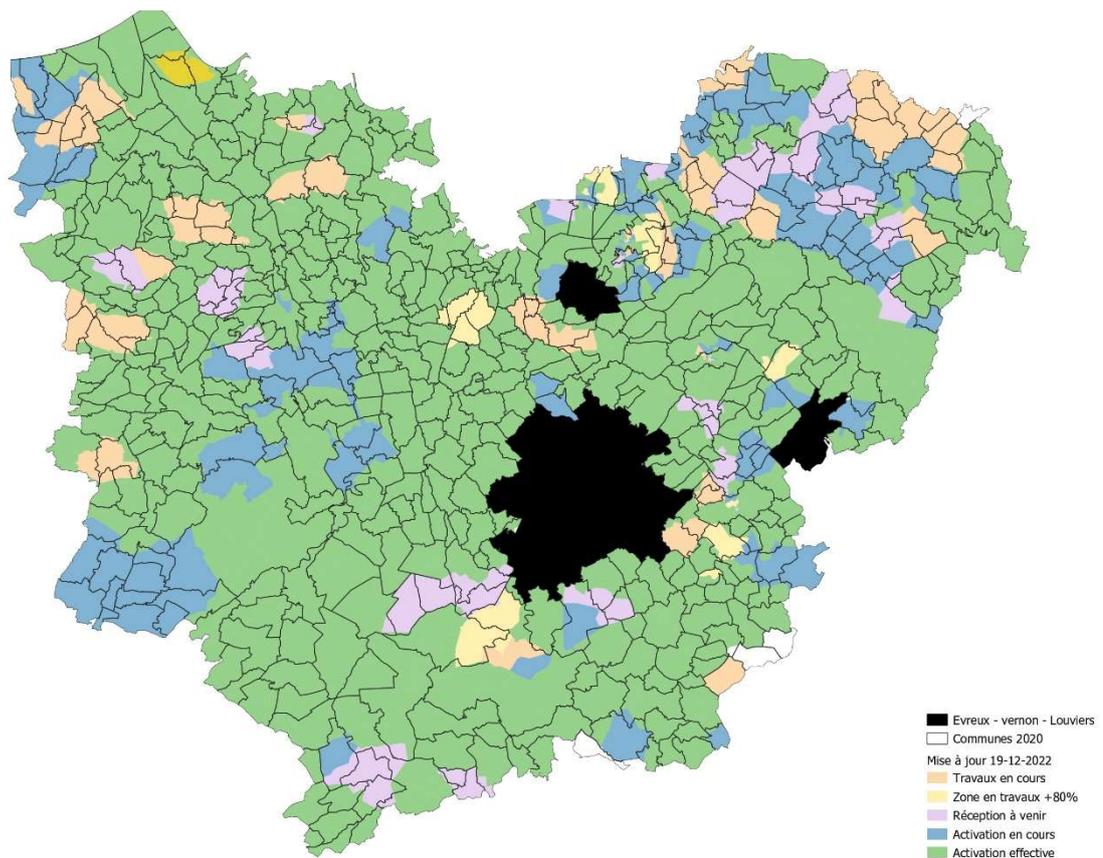
commercialisation. Parmi les réalisations confiées à Eure Normandie THD, les prises dites isolées et certains immeubles pour leur réseau interne, restent encore trop peu avancés, ce qui a conduit le Syndicat à mettre en place un suivi rigoureux du concessionnaire, qui aboutit à une reprise des livraisons et a permis de fixer un objectif de fin de déploiement pour la mi 2023.

Le retard global qu'a pris notre concessionnaire pour réaliser les travaux qui lui ont été confié ont conduit le Syndicat à préparer l'application des pénalités de retard correspondantes.

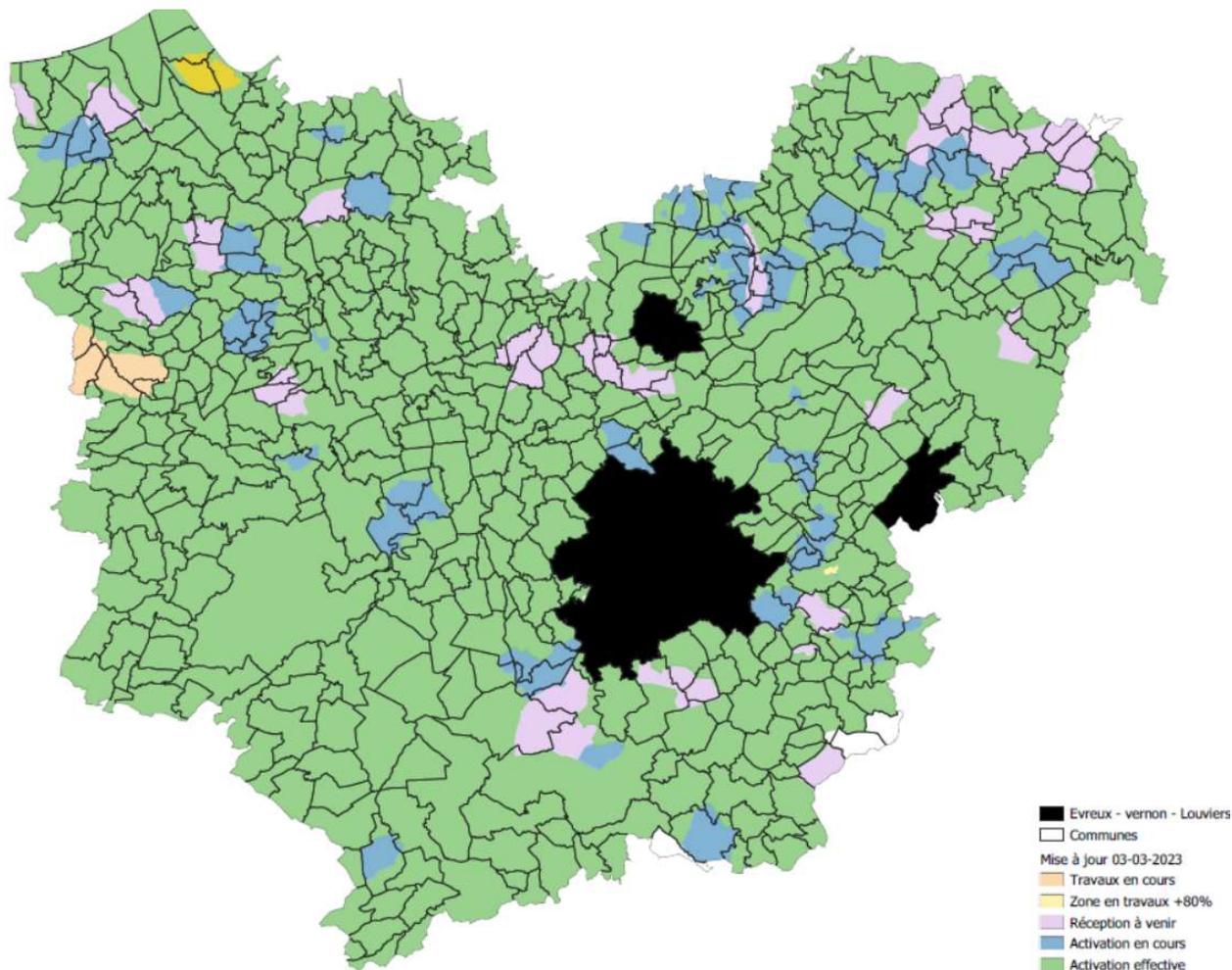
Le solde du réseau et ses complétudes sont programmés pour la fin de cette année 2023, ce qui marquera la fin du déploiement du réseau FttH par le Syndicat dans sa zone d'intervention dans l'Eure.

Notre nouvel exploitant, Eure Normandie THD a son site internet <http://eure-normandie-thd.fr/> qui présente une carte d'éligibilité. Un numéro AZUR 0809 54 99 27 et une adresse e-mail [contact@eure-normandie-thd.fr](mailto:contact@eure-normandie-thd.fr) sont également disponibles pour répondre au mieux aux interrogations de nos administrés.

La carte ci-dessous présente les zones techniques ouvertes à la commercialisation des offres de service sur fibre optique.



À titre d'information la carte d'avancement des travaux à la fin du mois de mars est la suivante :



## 5) Une agence du numérique

Constatant dès 2020 l'évolution positive du déploiement du réseau, une réflexion sur les nouveaux usages que pourraient permettre un territoire connecté a été conduite, avec pour objectif le lancement d'une Agence du Numérique de l'Eure.

### a) Une méthode participative replaçant les acteurs du territoire au cœur du projet

L'étude préalable a ainsi été confiée au cabinet TACTIS le 22 mars 2021 pour accompagner le syndicat dans l'élaboration d'une stratégie départementale des usages numériques (SDUN).

Sur le plan méthodologique, une étude des besoins et des pratiques des acteurs du territoire a été réalisée, au 2ème semestre 2021, par la biais d'un questionnaire transmis à l'ensemble des communes et intercommunalités de l'Eure. Les données recensées ont été complétées lors de focus groupes avec un panel de futurs usagers de l'Agence.

Ces deux démarches ont permis de soumettre au Comité syndical en mai 2022 un premier rapport consolidé proposant les orientations suivantes pour la transformation numérique du territoire eurois :

- Citoyens et territoires : favoriser l'inclusion numérique de tous,
- Services numériques de demain : accompagner la transformation de la société,
- Performance et résilience : développer durablement le territoire.

Il est à noter qu'à l'issue, le Conseil départemental s'est positionné pour être chef de file sur la politique en faveur de l'inclusion numérique, en lien avec ses compétences d'insertion sociale. Le syndicat a porté son attention sur le développement des deux autres axes.

Le SMO a poursuivi ses travaux, jusqu'à une présentation et le vote des nouveaux statuts du syndicat intégrant la compétence "Services et outils numériques" lors du Comité syndical le 19 septembre 2022.

#### b) Stratégie de développement : les 1ères briques d'une offre intégrée

L'évolution du SMO en Agence Du Numérique permet de doter le territoire d'un outil adapté, souple et réactif pour faire évoluer le niveau de maturité numérique des collectivités Euroises et faciliter le succès de futurs projets portés par un ou plusieurs acteurs du territoire.

Pour développer l'Agence, en repartant des besoins exprimés par les élus du territoire, il est proposé de faire reposer l'offre sur 4 piliers :

- Un centre de ressources, pour des élus accompagnés et informés.

Il sera proposé par le biais d'un site dédié des informations concernant les aides au financement de projets numériques, de la valorisation d'expériences locales et nationales. Des séances de sensibilisation et de formations seront proposés aux adhérents, et la mise en réseaux des acteurs locaux (secrétaires de mairie, DSI & chefs de projets, élus) sera mise en œuvre. Les élus seront accompagnés dans leurs projets, du conseil jusqu'à de l'assistance à maîtrise d'ouvrage.

- Un pack e-administration, pour des administrations simplifiées et modernisées.

Face au développement de la dématérialisation des procédures, une plateforme sera proposée aux communes.

Cette dernière proposera différents services tels qu'un parapheur électronique, un tiers de télétransmission, un accès à la plateforme de marchés publics, un outil de gestion des convocations, un outil de transfert des fichiers et de la visio-conférence.

Véritable bureau virtuel de l'élu comme de ses agents, la valeur ajoutée de cet outil réside dans l'interopérabilité de ses différentes briques. A terme, d'autres solutions seront également proposés aux communes, en fonction des besoins évalués.

Cette offre mutualisée permettra aux collectivités de réaliser des gains financiers avec la garantie d'un accompagnement du SMO sur ce projet.

- Le numérique solidaire, pour des administrés protégés et intégrés.

Il s'agit d'accompagner les acteurs du territoire dans leur transformation numérique en vue de faire de l'Eure un territoire connecté et durable. En termes d'infrastructures, le syndicat facilite le déploiement des systèmes numériques, leur interconnexion. Le réseau de fibre optique, dit FTTH, en fin de déploiement pourra répondre à ces besoins, sous réserve le cas échéant d'aménagements spécifiques. En fonction des besoins identifiés, le catalogue de services de la délégation de service public pourra évoluer.

Vidéo protection, numérique éducatif, e-santé, sobriété numérique ... Cette offre de service propose de positionner le syndicat comme l'acteur de référence sur les infrastructures de télécommunications, le champ d'intervention pouvant aller du simple conseil à de l'AMO.

- La confiance numérique : pour des données sécurisées et des dépenses optimisées.

L'Agence du numérique accompagne les collectivités dans la sécurisation de leurs données et de leur système d'information. Cybersécurité, RGPD... il s'agit de sensibiliser et de proposer des solutions en vue de sécuriser les processus. En fonction des besoins des communes et intercommunalités, l'Agence mettra également des groupements de commande en place en vue d'optimiser leurs dépenses dans les domaines informatique et numérique.

### c) Financement et gouvernance de l'Agence

L'Agence se positionne sur une offre de service simple, lisible, et accessible aux communes et à ses membres historiques par le biais d'une adhésion au syndicat mixte, au titre de la compétence "services et outils numériques".

Une fois membre du syndicat mixte, les collectivités et organismes publics pourront dès lors bénéficier d'un package d'offres de service gratuits.

La définition d'un nouveau mode de gouvernance du syndicat pour ses deux compétences «Aménagement numérique du territoire» et «Services et outils numériques» nécessite d'être modifié afin de ne pas augmenter substantiellement le nombre de représentants siégeant au Comité Syndical.

L'assemblée délibérante, constituée jusqu'alors ainsi (49 délégués titulaires) :

AMENAGEMENT NUMERIQUE			
Membres :	Nombre de délégués :	Nb voix	Total voix
EPCI	37	1	37
CD27	10	3	30
REGION	2	3	6
COMMUNES			
SYNDICATS			
<b>TOTAL</b>	<b>49</b>	<b>7</b>	<b>73</b>

Evolue de la manière suivante :

AMENAGEMENT NUMERIQUE			
Membres :	Nombre de délégués :	Nb voix	Total voix
EPCI	18	1	18
CD27	5	3	15
REGION	1	3	3
COMMUNES			
SYNDICATS			
<b>TOTAL</b>	<b>24</b>	<b>7</b>	<b>36</b>

Ainsi, dans l'hypothèse où l'ensemble des membres historiques adhère à la compétence «Services et outils numériques», le nombre de représentants au titre de cette compétence serait :

OUTILS ET SERVICES NUMERIQUE			
Membres	Nombre de délégués :	Nb voix	Total voix
EPCI	18	1	18
CD27	5	3	15
REGION	1	3	3

Le plan de financement du projet et la définition de la contribution des membres du Syndicat sur ses différentes compétences, seront déterminés selon la possible réutilisation de la redevance d'exploitation du réseau perçue par le SPIC pour financer l'Activité de l'Agence sur le budget principal du syndicat. Ces éléments ont été soumis à une analyse juridique et sont en cours d'étude par les services de l'État. Il est d'ores et déjà prévu cependant que le montant au titre de cette nouvelle compétence n'excédera pas 0,40€/hab avec un objectif de 0,05€/hab en cas de reversement possible des excédents du SPIC et sous réserve des possibilités juridiques.

## 6) Communication

### a) Communication globale

Après son arrivée à la Présidence du Syndicat, Monsieur Nicolas Gravelle, a souhaité échanger avec les Maires eurois. Des interventions en conférence des maires dans 10 EPCI en 2022 ont ainsi permis de communiquer avec les élus, de les informer sur le déploiement sur leur territoire et de répondre à l'ensemble de leurs questions: travaux, commercialisation, ...

La commission communication qui a été mise en place en 2021 reprend la politique du syndicat en matière de communication. Tous les deux ou trois mois, un état d'avancement du déploiement par commune de l'EPCI est communiqué aux délégués ENN de l'EPCI ainsi qu'à son Président accompagné d'un état des lieux des abonnements et prises de commandes en cours par commune.

La commission a également validé la mise à disposition d'un ou plusieurs panneaux signalétiques (selon la taille de la commune), qu'Eure Normandie THD propose aux communes une fois que la totalité de leurs habitations est fibrée. Le fournisseur d'ENTHD assure une prestation clé en main: définition avec la mairie du lieu d'implantation, établissement et suivi des autorisations avec les autorités gestionnaires de la voirie concernée, mise en place du mât et du panneau. Ce fournisseur a commencé les prises de contact dès septembre 2022. Les premières poses devraient intervenir au printemps 2023. Le syndicat envisage d'organiser en 2023 une inauguration pour les premiers panneaux posés par canton.

Nombre de panneaux par taille de communes:

Population commune	Dotation
-3000 h	1
3000 < h < 5000	2
5000 < h < 10000	3
+ 10000 h	4

Visuel du panneau retenu:



b) Communication locale selon le calendrier de déploiement

Lors de l'activation de la fibre sur tout ou partie d'une commune, Eure Normandie Numérique prend rendez-vous en mairie avec le Maire, et souvent des élus de son Conseil qu'il a conviés, afin de leur représenter succinctement le projet de déploiement dans l'Eure pour qu'il ait bien en tête les différents acteurs œuvrant sur le territoire et leurs missions. Une présentation détaillée du déploiement sur sa commune lui est faite ainsi que les explications sur les modalités d'arrivée des différents FAI, les modalités de raccordement... Les coordonnées et missions du délégataire lui sont précisées, notamment l'adressage, la déclaration de dommages réseau, le cas des nouvelles constructions. La liste des adresses identifiées sur la commune lui est fournie ainsi que des supports de communication à ses administrés mis à disposition par le délégataire qui bien souvent est présent lors de ces rendez-vous: flyers, affiches, autocollants. Eure Normandie Numérique propose également un lien vers la vidéo réalisée en 2021 à destination du grand public et une lettre-type d'accompagnement du flyer. Les futurs services de l'Agence du Numérique sont également évoqués. Sur 2022, 190 rendez-vous de ce type ont été honorés. Ces rendez-vous continueront sur 2023 au rythme des activations des dernières communes.

Le syndicat répond quotidiennement aux mails et aux appels des Maires confrontés à des questions sur la fibre (environ 1500 demandes par an). Afin de faciliter ces échanges, un guichet unique a été mis en place en juillet 2022 sur [mairie@eurenormandienumerique.fr](mailto:mairie@eurenormandienumerique.fr) pour traiter encore plus rapidement les demandes (72 demandes sur 7 mois 2022).

Enfin, un Guide des Elus a été réalisé par le Syndicat pour répondre à leurs principales questions et a été diffusé notamment lors de rendez-vous ou de réunions et est téléchargeable sur le site d'ENN.

Auprès du grand public, la communication s'effectue au fur et à mesure du déploiement au travers de panneaux de chantier, magnets logos sur les véhicules des entreprises de travaux, boîtages de tracts, affiches, etc...

En 2022, le syndicat a participé à deux forums organisés par l'INSE et organisé deux réunions publiques à Mesnil en Ouche et Romilly sur Andelle. L'activation massive de la fibre ayant lieu sur le territoire de Beuzeville au premier trimestre 2023 permet au syndicat d'y organiser une dernière réunion publique le 16 mars. Le format du forum sera ensuite privilégié. Le prochain devrait avoir lieu à Val de Reuil avant l'été.

Pour tous, le site du Syndicat fournit les informations du projet (présence opérateurs, participation et rôle des différents acteurs, explication techniques...) il affiche également une cartographie de l'avancement des travaux remise à jour deux fois par mois, de l'ouverture commerciales des ZAPM et permet d'obtenir une éligibilité par adresse postale. Il est régulièrement revu et s'étoffe désormais d'informations sur les services de l'agence du numérique.

### c) Présentation du plan de communication de l'Agence du numérique

En vue d'accompagner le lancement de l'Agence du numérique et de son offre de service, une stratégie de communication a été élaborée et repose sur différents axes.

- Une communication institutionnelle visant à informer les collectivités Euroises de l'accompagnement de l'Agence autour des usages du numérique.
- Une communication de terrain par le biais d'un travail de prospection et de mise en réseau. L'objectif est de constituer un groupe de communes pilotes qui seront parties prenantes de l'évolution et de l'amélioration des services proposés.
- Une communication digitale visant à faire la promotion des produits et services proposés.
- Un accompagnement au changement visant à assister les acteurs du territoire dans l'usage des nouveaux outils numériques proposés : fiches et guides pratiques, tutos, webinaires de formation.

A noter que le centre de ressources constitue en soi un projet de communication dont la matière première sera valorisée sur le site Internet d'Eure Normandie Numérique avec la création de nouvelles rubriques, sur les réseaux sociaux, par le biais d'une newsletter trimestrielle.

## 7) Organisation interne d'Eure Normandie Numérique

Avec l'Agence du Numérique, l'année 2022 a été marquée sur le volet RH par de nouveaux recrutements.

Une Directrice des projets numériques a été recrutée en septembre 2022 pour piloter les actions de développement des services et outils numériques proposés aux membres. Le poste a été pourvu par Madame Elise Brigand précédemment en poste au Conseil Départemental de l'Eure en charge de la modernisation de l'action publique. Ainsi, Elise a une très bonne connaissance et maîtrise du territoire sur les actions menées et avait suivi le Syndicat lors de la phase de réalisation de sa stratégie départementale des usages numériques.

Une instructrice des dossiers et des marchés publics a intégré l'équipe en septembre 2022 également afin de gérer notamment les procédures et l'exécution des marchés publics, particulièrement dans le cadre des groupements de commandes que l'agence pourrait proposer à ses membres. Mais également la phase de prospect de la veille financière en lien avec le numérique. Ce poste a été pourvu par Madame Caroline Bennett qui occupait un poste de chargée de projet au Conseil Départemental de l'Eure.

Un assistant communication en apprentissage 2<sup>ème</sup> année de BTS communication a été recruté en octobre 2022 avec pour principale mission la mise en place des différents supports de communication en lien avec l'Agence du Numérique. Le poste est occupé par Monsieur Kenny Dingreville.

Un chef de projet e-administration a été recruté pour développer l'offre de service e-administration à proposer aux membres. Le poste a été pourvu par Monsieur Philippe Ravache, en charge auparavant du suivi et de l'accompagnement des communes pour l'accès et l'utilisation de la plateforme de dématérialisation des marchés publics de l'Eure (mpe27) et de la plateforme de télétransmission des actes et des flux financiers au comptable (@ct'eure). Philippe reste ainsi le même interlocuteur pour les communes et a une parfaite maîtrise et technicité de ces sujets.

D'autre part, Madame Elodie Boinet, Directrice Administrative et financière, a été lauréate du concours de Rédacteur principal de 2<sup>ème</sup> classe en janvier 2022 et a réussi les épreuves écrites du concours d'Attaché territorial.

Quatre agents se sont d'ores et déjà inscrits aux concours 2023 d'Ingénieur, Rédacteur et Rédacteur principal de 2<sup>ème</sup> classe.

L'organigramme est désormais le suivant :



Les femmes représentent près de 47% de l'effectif du syndicat (hors Président).

Depuis 2014, le syndicat a connu des difficultés de recrutements et des mouvements de personnels qui n'avaient pas permis de stabiliser sa masse salariale et son effectif. Depuis la fin 2019, l'équipe du Syndicat s'est stabilisée. La mise en place d'un pack social a notamment été mise en place afin de fidéliser les agents.

L'année 2023 pourrait éventuellement être abondée en fonction des besoins, du développement de l'agence et de la volonté des élus d'investir de nouveaux champs d'accompagnement dans le développement numérique aux bénéfices des membres d'Eure Normandie Numérique et qui nécessiterait ainsi de nouveaux recrutements.

Le chapitre 012 charges de personnel représente environ 41% du budget prévisionnel 2023 de la section de fonctionnement.



Le temps de travail du syndicat a évolué pour atteindre 39H hebdomadaire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Par ailleurs le syndicat dispose d'un parc de véhicule de service où le remisage à domicile est autorisé pour 8 de ses agents.

## 8) Structure financière

### a) État de la dette

Le syndicat a pu, par sa gestion du projet et ses choix stratégiques, éviter de recourir à la dette pour financer le projet eurois, grâce notamment à sa négociation lors du renouvellement de la délégation de service public.

### b) Accompagnement financier par la Banque Européenne d'Investissement

La Banque Européenne d'Investissement (BEI) est l'institution financière des États membres de l'Union Européenne ayant pour but d'emprunter sur les marchés financiers pour financer des projets au sein de l'UE, dont le Plan France Très Haut Débit fait partie.

Le syndicat a pu obtenir un financement en 2019 auprès de cette institution aux bénéfices de ses adhérents pour financer le programme d'investissement à l'échelle de leur territoire. Ainsi, 92,5M€ a été accordé par la BEI. L'enveloppe a été consommée à hauteur de 10,25M€ soit plus de 11% de l'enveloppe totale. Huit emprunts ont été sollicités répartis sur six EPCI.

En mai 2022, le syndicat a été interrogé sur les projets des territoires bénéficiaires de ce financement dans le cadre d'un contrôle sur les financements européens. Le dossier a été constitué et rendu auprès des banques sollicitées.

Le syndicat reste à l'affût des opportunités pour ses propres besoins et ceux de ses membres dans le cadre des projets de développement numérique.

### c) Utilisation des lignes de trésorerie interactives (LTI)

Au fil des années, Eure Normandie Numérique a connu un besoin croissant en trésorerie jusqu'en 2021. Cela s'explique par des dépenses qui se sont élevées au fur et à mesure du déploiement du réseau et de la perception *a posteriori* des subventions Régionales et du Fonds pour une Société Numérique (FSN) qui représentent à eux seuls plus de 50% du financement du projet.

La perception des redevances de délégation de service public, a permis de diminuer le besoin de financement à court terme. Pour l'année 2022/2023 deux pics de financement à court terme avaient été identifiés sur la base des déclarations de facturation des constructeurs et qui a nécessité de renouveler la ligne pour un montant de 10€ dont la Caisse d'Epargne a été attributive du contrat (CNU nulle, Index 0.20% EURIBOR 1 MOIS MOYENNE). La société Orange n'ayant pas respecté le rythme de facturation attendu, la ligne n'a pas eu à être mobilisée.

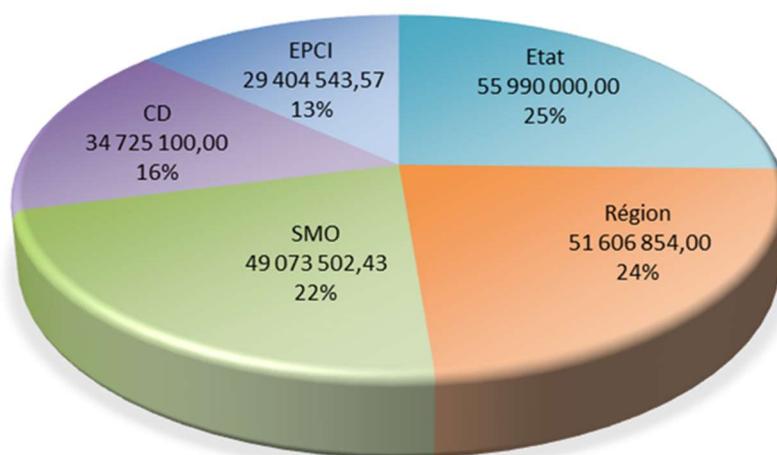
Il n'est pas prévu de renouvellement de ligne à l'été 2023.

#### d) Plan de financement

Les résultats de la négociation de la délégation de service public ont permis d'envisager un retour vers les EPCI portant leur participation finale à 29,4 M€ (vs 43,8 M€). Ce remboursement de 33% débute dès 2023 et s'échelonne sur 3 ans (50% l'année 1 puis 25% les années 2 et 3).

Le financement du projet, après remboursement EPCI, est réparti comme suit :

### FINANCEMENT PROJET THD

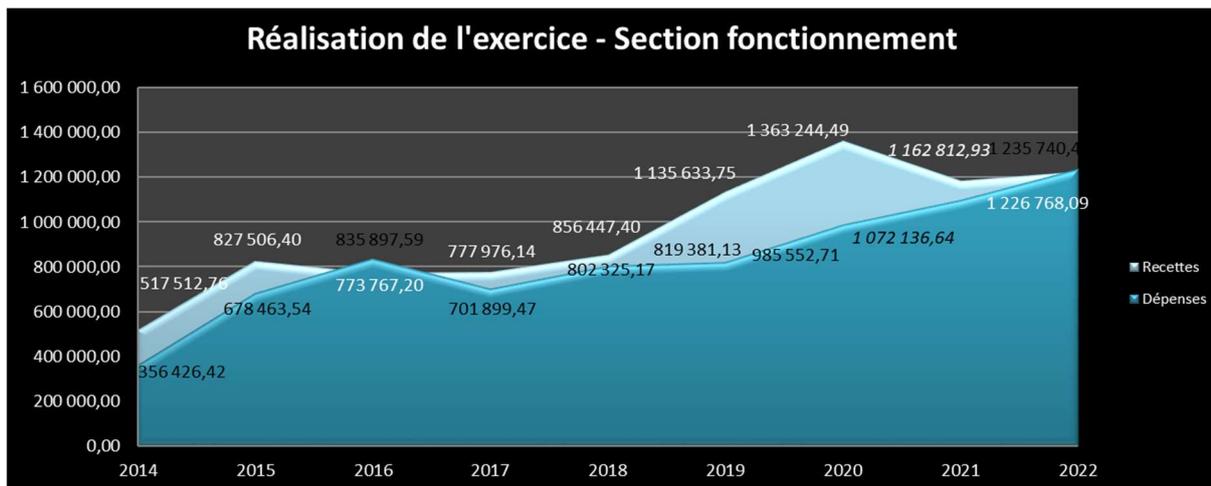


## 9) Structure budgétaire – Evolution pluriannuelle, bilan 2022 et perspective 2023

#### a) Budget Principal

##### Evolution pluriannuelle - section de fonctionnement :

Les réalisations de l'exercice (sans reprise N-1) évoluent ainsi :



En 2022, avec la baisse des recettes (redevance de contrôle du délégataire de service public passant de 250k€ à 150k€ et la contribution du Conseil départemental passant de 400k€ à 180k€ au titre des années 2021 et 2022) et la hausse des dépenses liées à l'agence du numérique portée par le budget principal au titre du SPA (notamment 4 nouveaux recrutements fin 2022), le résultat de l'exercice est déficitaire et s'élève à – 8 972,39€ mais permet d'être couvert grâce aux économies réalisées les années précédentes dégageant un excédent cumulé ; le résultat de clôture (reprise résultat N-1) s'élève ainsi à 1 056 368,18€.

**En 2023**, les dépenses de fonctionnement vont continuer de croître avec en premier lieu l'effet des nouveaux recrutements sur une année pleine et en second lieu les différents coûts à supporter pour le développement de l'agence tels que la maintenance de l'outil Libriciel, la plateforme mpe27, la prestation d'infogérance, un outil de ticketing, un audit de sécurité réseau, l'organisation d'une assise du numérique, l'animation de réseau, des licences zoom pro/suite Adobe/Mintmanager/CanVaPRO etc. En recettes, aucune contribution ne sera due par les adhérents au titre de la compétence "services et outils numériques" en 2023. En effet, cette dernière ne le sera qu'à compter du moment où le syndicat pourra proposer les services de l'Agence pour une année civile pleine. Le niveau de contribution du Conseil départemental revient à son niveau initial de près de 400k€ (0.80€/hab).

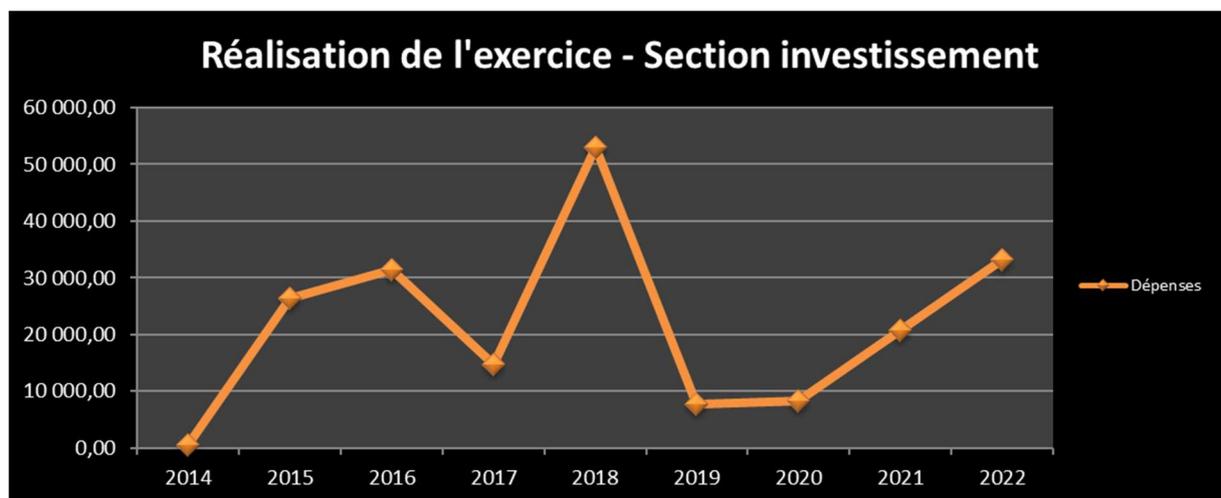
#### **Evolution pluriannuelle - section d'investissement :**

En investissement, la réalisation évolue en fonction des besoins en achat de matériel informatique & bureautique, logiciel, outillage, aménagement.

Les recettes sur cette section proviennent des dotations aux amortissements.

En 2022, l'année a été marquée par les travaux réalisés au Centre Janvier de la Motte pour l'agrandissement des locaux ainsi que le matériel de bureau, mobilier et informatique pour les

nouveaux collaborateurs. Le résultat est là aussi déficitaire et s'élève à – 2 744,23€. Le résultat de clôture (reprise résultat N-1) s'élève à 24 033,09€.



**En 2023**, les principales dépenses porteront sur l'acquisition d'un logiciel de gestion RH suite à l'arrêt de l'accompagnement du Centre de Gestion de l'Eure, le coût d'investissement que porte l'outil Libriciel et l'hébergement informatique. 4 postes informatiques fixes seront également à changer.

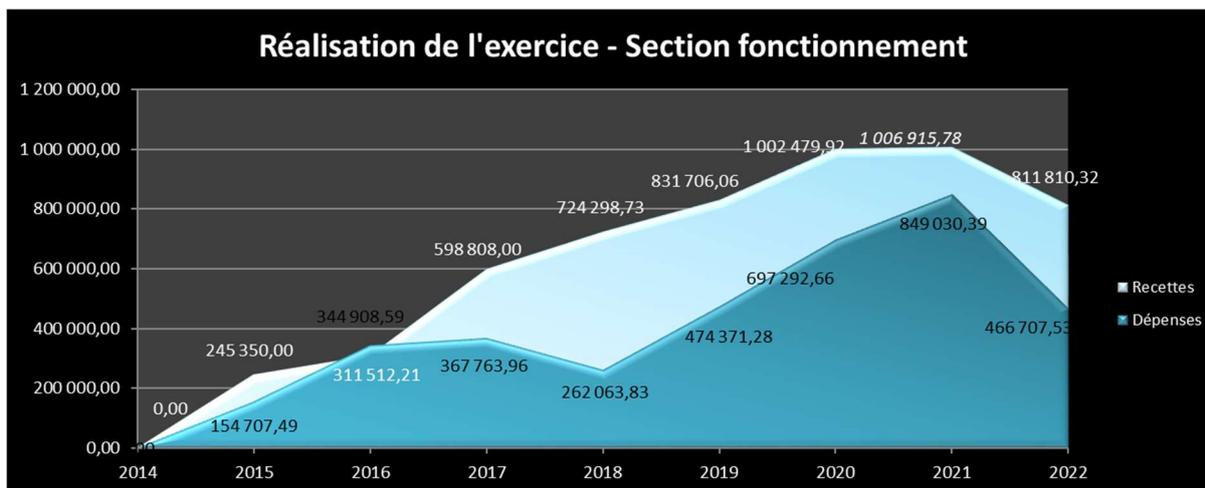
Budget estimatif 2023 :

2023	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	2,8 M€	2,8 M€
INVESTISSEMENT	0,4 M€	0,4 M€

b) Budget 1G

**Evolution pluriannuelle - section de fonctionnement :**

Les réalisations de l'exercice (sans reprise N-1) évoluent ainsi :



En 2022, les recettes ont baissé du fait de deux facteurs, la baisse de commercialisation des offres hertziennes, ainsi que la résiliation de certains liens de fibre noire dont ces offres constituent les principales recettes du budget 1G.

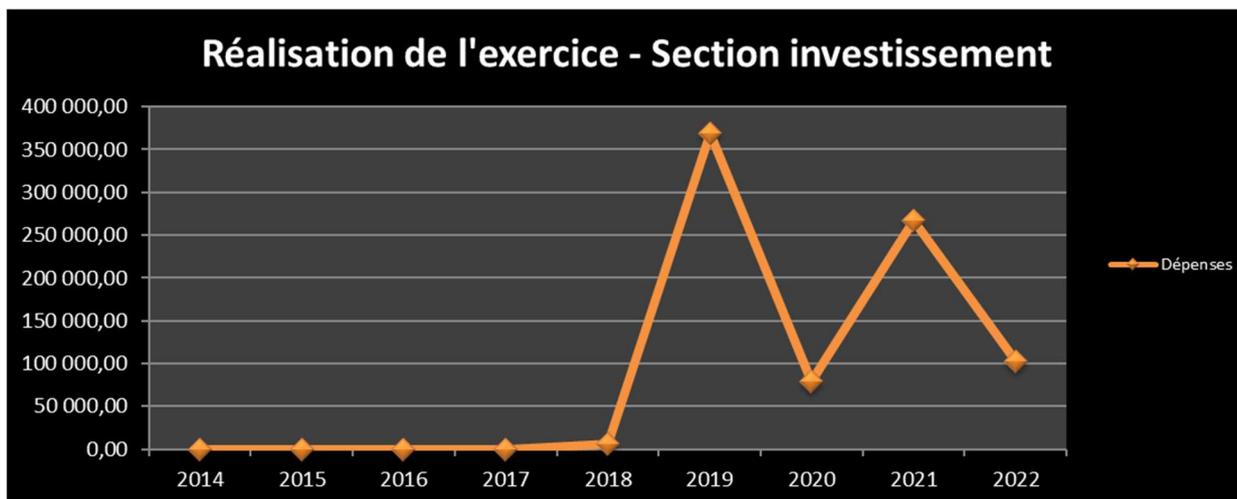
Les dépenses ont également connu une baisse considérable grâce au renouvellement du marché de maintenance dont le forfait a été divisé par 6 avec le nouveau prestataire ainsi que la résiliation de certains contrats avec l'opérateur TDF.

Le résultat de l'exercice est excédentaire et s'élève à 345 102,79€. Le résultat de clôture (reprise résultat N-1) s'élève à 1 142 478,71€.

En **2023**, les recettes de fonctionnement pourraient continuer de décroître avec de nouvelles résiliations de liens de Fibre Optique Noire puisque les clients migrent au fur et à mesure de l'arrivée de la fibre sur le réseau 2G. Les dépenses quant à elles devraient augmenter avec notamment la poursuite du démantèlement du réseau Wimax. Le syndicat va également mener une étude quant à l'avenir de ce réseau actuellement géré en direct vers une éventuelle gestion déléguée. En effet, le syndicat peut s'appuyer, malgré la baisse des recettes, sur les excédents cumulés jusque-là pour faire face aux dépenses mais à terme se pose la viabilité économique à laquelle nous devons faire preuve de proactivité.

#### Evolution pluriannuelle - section d'investissement :

En investissement, le coût notable concerne la poursuite du dévoiement de Louviers.



Les recettes sur cette section proviennent des dotations aux amortissements.

Le résultat de l'exercice est excédentaire et s'élève à 231 955,82€. Le résultat de clôture est déficitaire (reprise résultat N-1) et s'élève à – 17 765,17€.

En **2023**, les principales dépenses porteront sur la fin des projets de dévoiement, le renouvellement de matériels à changer, et les travaux liés aux casses réseau.

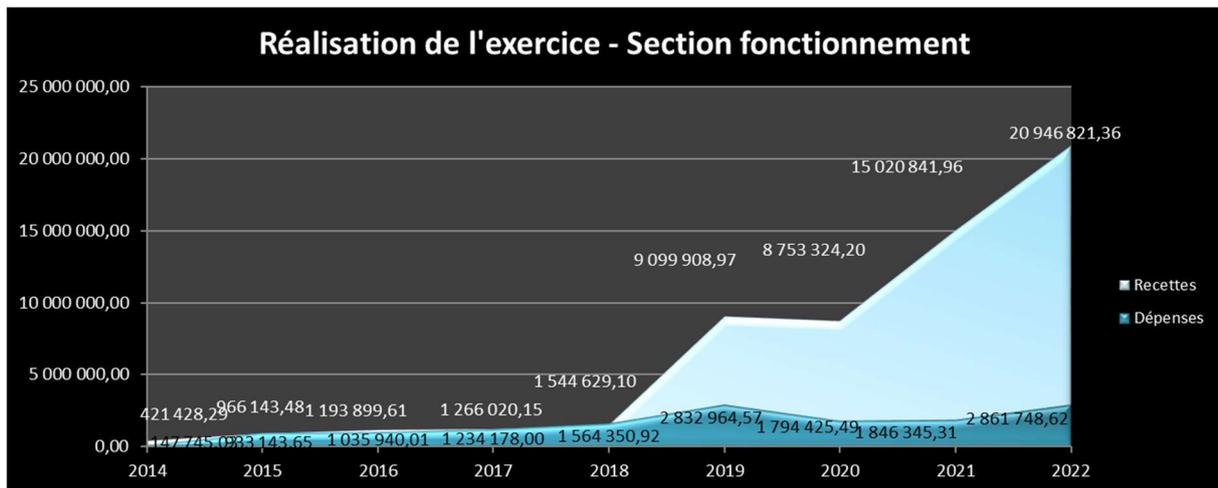
Budget estimatif 2023:

2023	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	1,8 M€	1,8 M€
INVESTISSEMENT	0,5 M€	0,5 M€

#### c) Budget 2G

#### **Evolution pluriannuelle - section de fonctionnement :**

Les réalisations de l'exercice (sans reprise N-1) évoluent ainsi :



Les dépenses 2022 ont continué de croître avec l'augmentation des coûts à supporter au titre des redevances dues pour l'utilisation des infrastructures tiers notamment Orange et Enedis compte tenu de l'avancement du déploiement du THD.

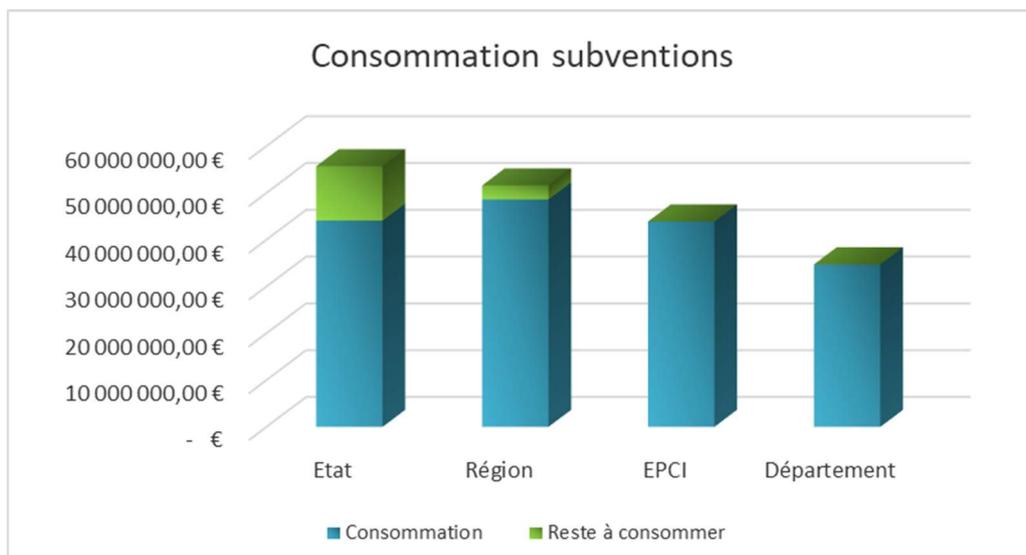
Les recettes de fonctionnement ont atteint leur pic en 2022 avec les redevances d'usage perçues au titre de la mise à disposition des prises FttH remises au délégataire.

Le résultat de l'exercice s'élève à 18 085 072,74€. Le résultat de clôture incluant le résultat N-1 s'élève à 32 867 424,11€.

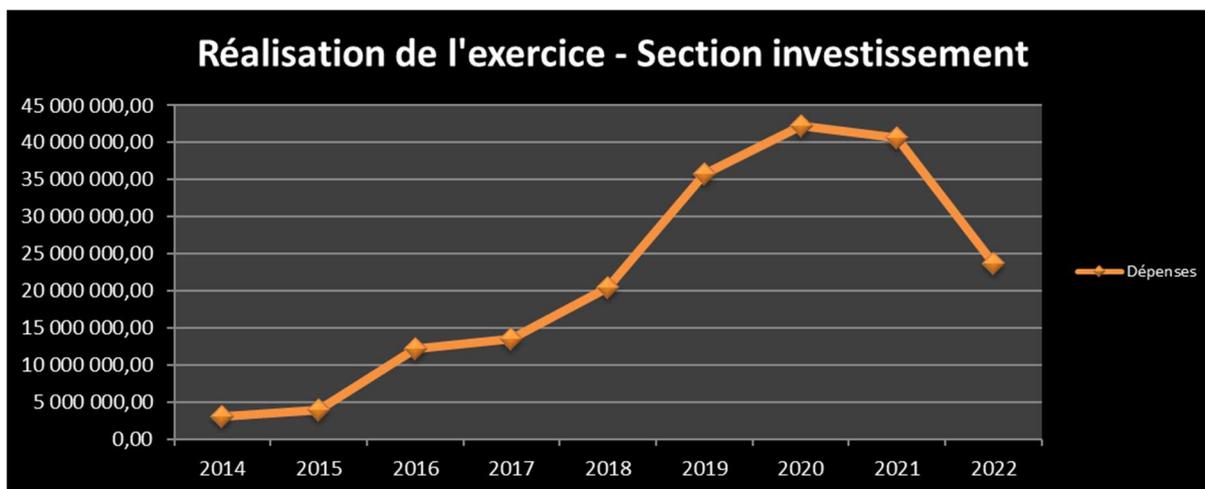
En **2023**, les dépenses seront du même type et suivront l'évolution du rythme de déploiement. Des provisions seront par ailleurs constitués au regard des pré contentieux et contentieux introduits auprès du Tribunal administratif. Les différents constructeurs du réseaux eurois ont effectué plusieurs demandes financières auprès du Syndicat, dont les analyses montrent, au-delà des montants disproportionnés, que les coûts invoqués relèvent de leurs contrats. Si aucun accord acceptable n'est trouvé pour l'ensemble des différends, le syndicat ira porter ses intérêts auprès des juridictions compétentes. Les recettes baisseront de moitié (18M€ en 2022 pour 9M€ en 2023) avec la fin de la perception de la redevance R1 qui rémunère toutes les nouvelles prises livrées au délégataire compte tenu de la fin du déploiement.

#### **Evolution pluriannuelle - section d'investissement**

Les **recettes** proviennent principalement des membres du syndicat et de l'État. Sur les 186M€ de subventions prévues par convention de financement (avant remboursement EPCI), 171M€ ont été versées jusqu'en 2022 dont 100% de versement pour les EPCI et le Département de l'Eure. Elles sont consommées à fin 2022 de la manière suivante :

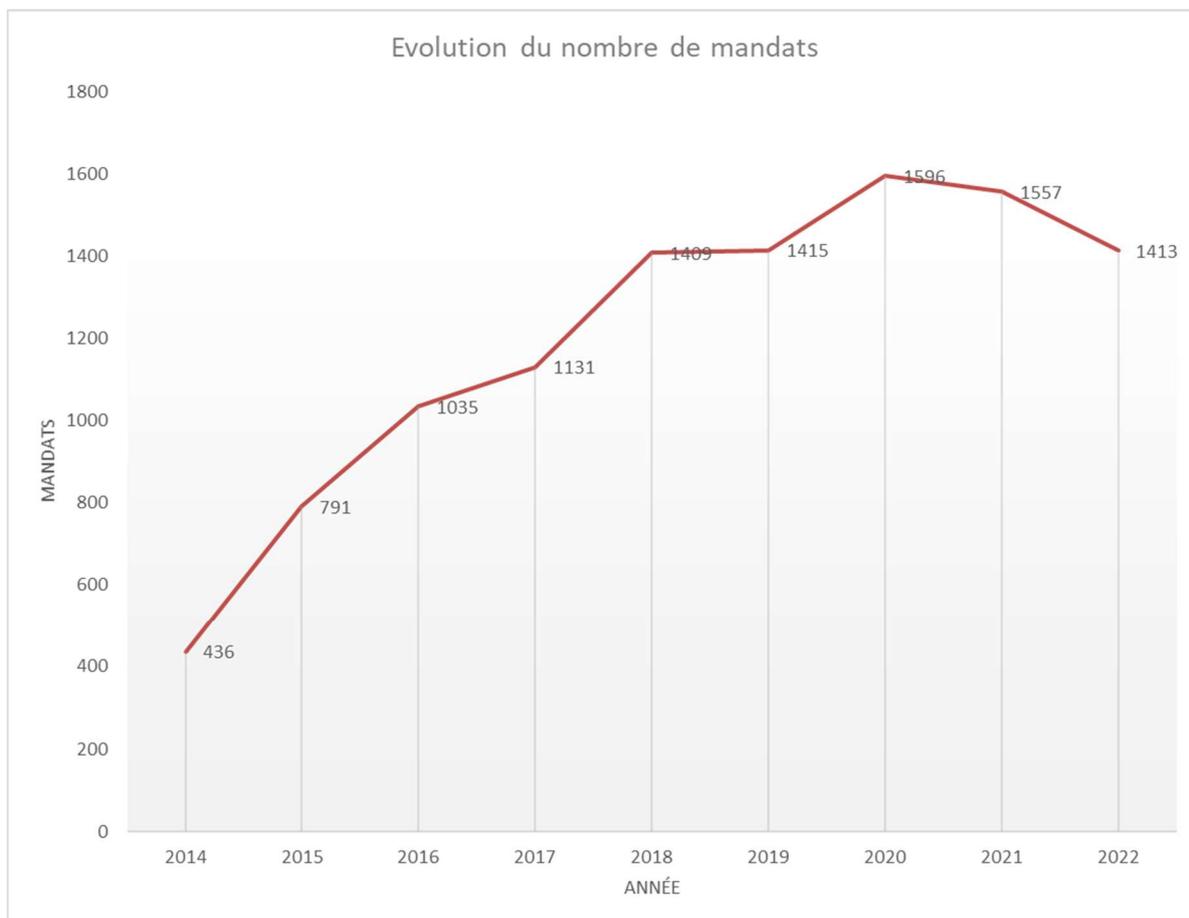


Le niveau des **dépenses** évolue quant à lui, en fonction de l'avancement des travaux et porte principalement sur le déploiement du réseau de collecte, de la construction du réseau FttH et des opérations de montée en débit. On constate une baisse importante en 2022 avec l'approche de la fin du déploiement.



Le résultat de l'exercice s'élève à 49 736,49€. La reprise du résultat déficitaire N-1 amène un résultat de clôture à - 935 245,97€.

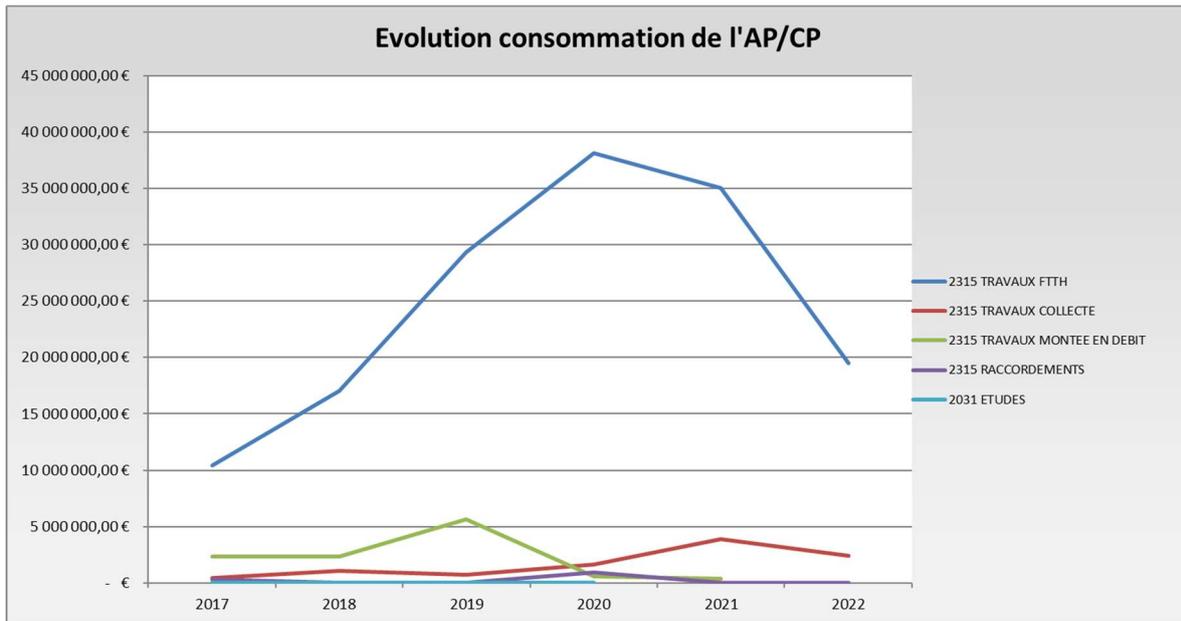
Par ailleurs, le flux du nombre de mandatement poursuit sa décroissance en 2022 :



En **2023**, les recettes attendues correspondent aux soldes de la subvention Régionale ainsi que les recettes de l'Etat en dehors des soldes par item de subvention (10% du montant total). En effet, compte tenu des difficultés organisationnelles que connaît l'ANCT, ces derniers nous ont réaffirmé l'impossibilité très probable quant au traitement de nos demandes de soldes de subventions pour 2023.

En dépenses, 2023 sera marquée par le remboursement de la première tranche de remboursement aux EPCI pour plus de 7M€ et le solde des marchés de travaux en dehors de Orange dont les derniers paiements devraient intervenir jusqu'en 2024.

Le programme pluriannuel d'investissement (AP/CP) évolue de la manière suivante :



Le programme devrait s'achever en 2024.

Budget estimatif 2023:

2023	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	53 M€	53 M€
INVESTISSEMENT	45 M€	45 M€